



Mairie de Montrottier
69770 MONTROTTIER

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE**

En exercice : 10
Présents : 7
Votants : 7

L'an **DEUX MILLE VINGT-QUATRE**

Le **QUATRE AVRIL**

Le Centre Communal d'Action Sociale de Montrottier dûment convoqué s'est réuni sous la présidence de Michel GOUGET, Président.

Date de la convocation du CCAS : **25 mars 2024**

Etaient présents : Michel GOUGET, Catherine DUNAUD-MARMOZ, Lydie LAURENT, Evelyne PANISSET, Michel SECOND, Brigitte SECOND, Abderrahman YAACOULI.

Membres absents : Bernard BOUCHET, Karine LEGRAIN, Madeleine POLLET.

Secrétaire de séance : Lydie LAURENT.

CCAS – 2024-04

Affectation du résultat de fonctionnement de l'exercice 2023.

Monsieur le Président rappelle qu'il convient d'affecter le résultat de fonctionnement constaté au Compte Administratif 2023, en application des instructions budgétaires et comptables M14 et M57,

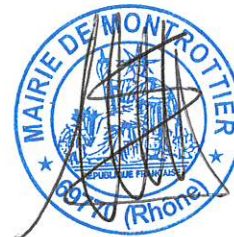
- Constate un résultat de fonctionnement cumulé au 31 décembre 2023 de 6 475.31 €,
- Décide d'affecter ce résultat au compte R 002 pour 6 475.31 €.

Le Conseil d'Administration du Centre Communal d'Action Sociale, ouï cet exposé, et après en avoir délibéré, à l'unanimité des membres présents, ACCEPTE l'affectation du résultat ci-dessus.

**Ainsi fait et délibéré le jour, mois et an que dessus
Pour copie conforme au registre**

Le Président,

Michel GOUGET



La secrétaire de séance,

Lydie LAURENT

Accusé de réception en préfecture
069-216901397-20240404-DECCAS-2024-04-DE
Date de télétransmission : 09/04/2024
Date de réception préfecture : 09/04/2024

Le Président, Michel GOUGET, certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte et informe que celui-ci peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif de Lyon dans un délai de deux mois à compter :

De sa transmission en préfecture le :

De sa publication sur le site internet de la commune le :

Accusé de réception en préfecture
069-216901397-20240404-DECCAS-2024-04-DE
Date de télétransmission : 09/04/2024
Date de réception préfecture : 09/04/2024